

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 25

Artikel: Les morsures des chiens enragés
Autor: Dumur, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dispersée dans ses manoirs et châteaux forts, la société élégante du moyen âge eut recours, pour se réunir, à des fêtes multipliées. Lorsqu'un seigneur avait lancé ses invitations à la ronde, sa maison se transformait pour recevoir et héberger des centaines d'invités avec toute leur suite. Quand tout le monde était arrivé, on se rendait à l'église au son de la musique, et les chevaliers exécutaient des danses en l'honneur des dames qui, selon leur rang, allaient à cheval ou à pied. Au retour, on déjeunait, puis on chassait ou l'on jouait jusqu'au dîner.

En certains lieux, les convives suivaient l'usage français et se mettaient à table par couples. Dans d'autres, les deux sexes mangeaient dans des salles différentes. Le repas, assaisonné de propos joyeux, était accompagné par les sons de la musique ou par les airs nouveaux que chantait un troubadour ambulant. Vers le soir, les dames assistaient aux vêpres de la chapelle, et la société se réunissait de nouveau pour le plaisir. C'était le moment où les joueurs tentaient la fortune, où les joueurs tentaient la fortune, où les buveurs appréciaient les ressources de la cave. Puis, avant le coucher, avait lieu le bal.

La danse et le quadrille en componaient les éléments et se distinguaient l'un de l'autre. A la danse, le cavalier offrait la main à une ou deux dames et faisait avec elles le tour de la salle en glissant en cadence.

Le quadrille se dansait en plein air, sur la route ou dans un pré, et en sautant.

Mais les plus belles fêtes de la chevalerie étaient les tournois, qui durent probablement leur origine aux exercices militaires des anciens Germains et Gaulois.

Henri I^e les transforma en y introduisant l'habitude d'y paraître à cheval, et ils furent, vers le xvi^e siècle, éclipsés par les carroussels. Il y eut, en Allemagne, quatre sociétés de tournois : Souabe, Franconie, Bavière et Palatinat du Rhin. Les princes en avaient la direction et la police. On luttait soit à cheval avec la lance et l'épée, soit à pied avec la hache d'armes, la massue ou la pique. Les plus brillants étaient les tournois à cheval ou à la lance.

Victor Tissot.

Eh ! bien oui. — Des touristes sont assis devant un chalet des hautes Alpes.

— Vois, Marie dit une dame à une autre, la mignonne chaumière aux petites fenêtres et à la petite porte.

— Je me demande comment ils entrent leur piano.

VIEILLE CHANSON

1. Ah, que j'aime un homme sensé
Qui parle après avoir pensé.
Comme j'estime sa personne !
Mais un bavard qui déraisonne
Et qui jase ab hoc et ab hac
Je le méprise
Et je le prise
Moins qu'une prise de tabac.
 2. J'ay le respect le plus profond
Pour un homme qui porte un nom,
S'il l'honore par sa conduite,
Mais un noble sans nul mérite,
Descendrait-il d'un Armagnac
Je le méprise,
etc.
 3. Ah ! que j'aime une belle enfant
Qui de l'amour ne se défend
Que pour n'être jamais légère.
Mais une femme qui cherche à plaire
Pour faire d'amour un mic mac
Je la méprise
Et la prise
Moins qu'une prise de tabac.
- (Communiqué par A. BURMEISTER.)

ON ORATEU D'ESTRA

C AUQUIES dzo dévant lo votè po lo tarife piadze, dè la douana et dâi gardes-frontières, y a dza grand'temps, l'etiont on part devant la fordze que dévezâvant dè cein ; lo Louis ào dragon étaï po lo tarife ; lo valet à la Gritta étaï contre, pace que fâ lo boutsi et preteindâi qu'on démandây pas prôsu ào bâo d'Etalie ; dâi z'autro que ne l'ai compregnant gotta, desant que failai votâ comeint l'asse-sau qu'étaï por, enfin quiet ! n'etiont pas tant daco su cé commerçö, quand lo gros Tromblon dese que y'arait 'na conféreinça su lo tarife ào veladzo pè dou monsus dè Lozena, on avocat et on autre, et que n'y arâi qu'à lâ allâ po lè z'ouïre et sè décidâ comeint failai votâ.

— Et bin mê, vu l'ai allâ à clia conféreinça ! dese adon Pécoué, lo taipi, et vu mimameint démandâ la parole po dévezâ assein dâo tarife ! vo vaidès bin !

— Kaise-tè, fou que tè ! l'ai fâ adon ion, qu'est-ce que te l'ai cognâi à cein ? atant què ma choqua !

— Noutra tchivra ein sâ petêtrè mé què li ! fâ on autre.

— Vaidès-vo Pécoué à la tribuna, avoué sa tignassa rosetta et sa mourtache ein brosse de rezetta ! dese on troisième, va férè crêva dè rire tot lo mondo, reïn qu'ein lo véyent !

— D'aboo, po férè on discou, dese adon lo valet ào syndico, faut on autre coo què tè, Pécoué, et su sù que po cé tarife, tè comeint mé, te ne l'ai compreind gotta ! te porrâi petêtrè bin no derè ouquè su lè derbons et comeint on teind lè trappès, mâ po la douana et lo piazzo, l'ein sa atant què noutra modze !

— Dis-vai, Pécoué ! l'ai fâ onco on autre, se te l'ai vas à clia conféreinça, tè foudrà prâo empront' on habit à pans ôa menistre !

— Vo z'ai bo vo fottre trè ti dè mé ! l'ai fâ Pécoué, vo sottigno que vu l'ai allâ et que preigno la parola ; volliai-vo fremâ avoué mé po dozo botolhies dè boutsi que ne bêreint après ?

— Et bin, va que sai de ! firont lè z'autro.

L'est bon. La né dè la conféreinça arrêvâ et y'avâi on moué dè dzeins et mimameint dâi fennès, kâ cein s'étaï redipettâ pè lo veladzo que Pécoué allâvè dévezâ dâo tarife et que volâi-vo mimameint rabâtsi l'avocat et l'autro mina-mor.

Lo syndico, que fasâi lo malo dè trabllia, a bailli la parola à l'avocat et tandi on haora et demi dè temps stuce lão z'ein a cratchi lo cor et lo long su cé tarife et l'a tant bin cein espliquâ, que, quand l'eut zu botsi, l'ont battu on ban cantonal ein se n'honneu, ein redrobllieint, onco !

Pu lo syndico bailli la parola à Pécoué, que monte su la chèra : Tot lo mondo fâ « silence » et on arâi oïu cayi : na motse.

— Chers concitoyens ! dese adon noutron taipi, j'avais demandé la parole pour discuter aussi du tarif en question, mais, comme l'orateur qui m'a précédé vous a précisément dit tout ce que je voulais vous dire, vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, que je vous répète les mêmes arguments ; je laisserai donc la parole à l'orateur qui vient après moi !

Quand l'eut cein de, le redécheint dè la chèra, après avâi fisâ la copa, pu lo retornè sè chetâ à son banc.

Ma fai, lè z'autro, qu'etiont venus po sè fottrè dè Pécoué, aviont bo et bin perdu, kâ l'autro avâi démandâ la parola, comeint l'avâi de, et l'ai ont éta po lâo doze botolhies dè boutsi que l'on fisâ la mima né à la pinta dè coumena.

**

Le vermisséau. — Une maman à sa fillette :

— Oui, Margot, toutes mes robes de soie viennent d'un petit ver qui n'a pas plus d'apparence qu'un pauvre vermisséau.

— C'est papa, n'est-ce pas ?

Mon chez moi. — Journal illustré mensuel de la famille. — Administration : 9 Pré-du-Marché, Lausanne. Abonnements : Suisse : fr. 3,50.

Sommaire du n° de juin : I. Une rose sur un balcon, par L. Hautesource. — II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvel. — III. Une heure d'esthétique, par L. H. — IV. Le pot au feu : Les salades. — V. Menus. — VI. Recettes diverses. — VII. Ceux qui reviennent de la terre envahie, par Noëlle Roger. — VIII. Travaux féminins : Fond de plateau ; Entre-deux en broderie Richelieu. — IX. Le soin des vêtements. — X. A la campagne, par F. del Florido. — XI. Le poète et l'enfant, poésies, par Ch. Fuster. — XII. Hors-texte : Dernière caresse. — XIII. Le diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite).

LES MORSURES DES CHIENS ENRAGÉS

Au 18^{me} siècle, le Conseil de santé institué par LL. EE. de Berne faisait répandre dans tout le Pays de Vaud la recette ci-dessous, « recette éprouvée pour prévenir les suites de la morsure des chiens enrâgés » !

Prenës racine d'Eglantier qui aye dans les extrémités de ses branches des pommes en forme d'Eponge, pulvriser cette racine et faites en 9 priés chacune du poid d'un Ducat d'or, faites en prendre à la personne Malade aussitôt après la laïden et non plus tard de 3 fois 24 heures une prise dans du lait de vache à Jeun et sans prendre de nourriture que 2 heures après. Lavés d'abord après la playe ou Morsure avec du vin tiède et appliqués y une Emplatre de Theriaque de Venise. Vous ferez prendre les 3 premières prises de 24 en 24 heures et vous attendrez au premier renouvellement de Lune pour les 3 autres prises et pour les 3 dernières de même, en vous abstenant pendant six semaines de tout ce qu'il y a de glutineux, comme têtes, pieds et Entrailles d'animaux, Poix fèves, Lentilles, racines quelconques, poivre sel Epices, viande noire, café et autres Liqueurs chaudes, et de la Copulation Charnelle.

Rabelais, lui, disait : « Courez toujours après le chien, jamais il ne vous mordra ; buvez toujours avant la soif, jamais elle ne vous adviendra. »

¹ Communiqué à la *Revue historique caudoise* par M. le colonel J. Dumur.

Il rapporte.

Deux chasseurs discutaient sur l'aptitude plus ou moins grande qu'ont les chiens de chasse à rapporter. Chacun d'eux vantait les exploits de son chien.

Un Monsieur les entend. Il intervient dans le débat :

— Tout cela n'est rien, dit-il ; j'avais un chien si intelligent que je n'aurais pas hésité à lui dire de me rapporter un tison enflammé.

Un éclat de rire accueille ces paroles.

— Seulement, reprend le narrateur, je n'avais jamais eu occasion de tenter l'épreuve. Or le jour qu'on me mit au défi de prouver la chose, j'assayaï. Je pris un tison enflammé dans la cheminée, le lançai dans la cour et criai à mon chien : « Marquis, apporte ! »

— Eh bien ?...

— Eh ! bien, mon chien fut en deux bonds auprès du tison, le flaira, comprit que cela brûlait, se tourna, leva la jambe gauche... éteignit le feu, et, saisissant avec les dents, le charbon éteint, vint le déposer à mes pieds !...

Nion ne sâ. — Un jour de foire quelques paysans, sous l'influence du nouveau, se querellèrent. Ils en vinrent aux coups et l'un d'eux, assez violement frappé, resta longtemps sans connaissance sur le pavé.

La police arriva bientôt et, quand le malheureux eut repris ses sens, lui demanda :

— Mais qui vous a arrangé de cette façon ?

Le patient, qui craignait sans doute d'être conduit au violon, répondit :

— Ne sé pas ; n'étais pas quie quand cein es arreva.